



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES
GROUPE BANQUES POPULAIRES CAISSES D'ÉPARGNE

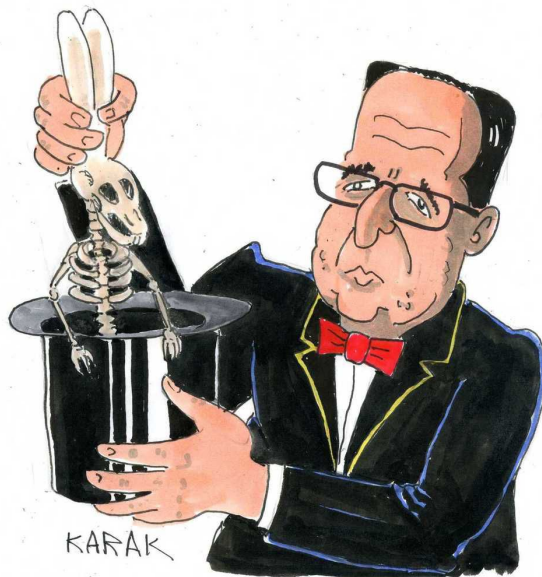
SUD-SOLIDAIRES BPCE
 9 BD DE LOUVAIN
 13008 MARSEILLE

Union
 syndicale
Solidaires

TEL : 06.60.99.13.71 MAIL : SUDCEPAC@SFR.FR/  SUDCEPAC /  @SUD_CEPAC

Marseille le 10 mars 2021

NAO LOCALE : ENFUMAGE, ESBROUFE ET TRAHISON !!!



Le 19 janvier dernier une intersyndicale apparaissait en marge du début des négociations de **la NAO locale à la CEPAC où il était stipulé que l'ensemble des OSR (organisations syndicales représentatives) fixées « un principe majeur pour toutes ouvertures de discussions, à savoir l'octroi d'une prime minimale de 1500 euros à l'ensemble des salariés de la CEPAC ».**

Hélas, quelques semaines plus tard, le syndicat majoritaire, après s'être affiché au sein d'une intersyndicale, s'est vite désolidarisé et empressé de signer une NAO famélique sans la prime et au détriment de l'intérêt général...

Désespérant...

Cette marche arrière est incompréhensible, c'est ce que l'on appelle de « l'enfumage » !

Il ne faut pas se leurrer, malgré un investissement de chaque instant de toutes et tous pour faire fonctionner le « navire CEPAC », et les remerciements du directoire au début de la crise COVID 19, au jour d'aujourd'hui le directoire n'a pas jugé utile de reconnaître comme il se doit le travail, la prise de risques, même pour ceux qui devaient se rendre sur site, alors que d'autres Caisses (Midi Pyrénées, Ile De France...) et d'autres établissements (Crédit Mutuel) ont eux, reconnu l'immense engagement de leurs employés au travers du versement de la prime « Macron » ou d'un supplément d'intéressement. D'autant plus que dans le réseau et certains services, les conditions de travail se dégradent à vitesse grand V.

Vos représentants SUD SOLIDAIRES : Philippe LAFFARGUE, Naouel SEBIH

Adhérez à Sud-Solidaires :
BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Classification : N° Agent :
 Adresse :
 Mail perso : Téléphone portable : Lieu d'affectation :
 Calcul de la cotisation annuelle : Salaire mensuel net x 13 x 0,40% = Date et signature :



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES
GROUPE BANQUES POPULAIRES CAISSES D'ÉPARGNE

SUD-SOLIDAIRES BPCE
 9 BD DE LOUVAIN
 13008 MARSEILLE

Union
 syndicale
Solidaires

TEL : 06.60.99.13.71 MAIL : SUDCEPAC@SFR.FR/  SUDCEPAC /  @SUD_CEPAC

Nos dirigeants n'ont pas jugé utiles de vous octroyer cette prime...

Au final, la NAO Nationale c'est 0, une perte sèche de 3% sur l'intéressement, baisse pour certains de la part variable, la signature d'une NAO locale dérisoire par le seul syndicat majoritaire, bien en dessous des attentes des salariés.

Sa désolidarisation de cette revendication de prime en argumentant sur la « pérennité des emplois et en pensant aux jeunes » au travers des 600 euros d'abondement de l'employeur sur le PEE est incompréhensible... Ils oublient juste une chose, sur le PEE la somme est bloquée plusieurs années et les jeunes, comme l'ensemble des salariés, c'est maintenant qu'ils ont besoin de cet argent pour compenser la perte continue de pouvoir d'achat depuis des années et l'absence digne de ce nom d'augmentation généralisée des salaires.

« Faire croire que... » c'est ce qu'on appelle de l'esbroufe !!!

Concernant la campagne de revalorisation, c'est bien à condition que ce soit transparent et que ça ne soit pas toujours les mêmes qui en profitent !!

Combien de salariés n'ont jamais rien alors qu'ils se donnent à fond pour l'entreprise?!!

Combien aussi n'ont aucune perspective d'évolution?!

Malgré quelques menus mesures, le compte n'y est pas et elles ne compenseront en rien la perte financière subit par l'ensemble des salariés...

Tout en sachant que l'activité commerciale 2020 de la CEPAC est largement positive.

NON la pérennité de l'emploi ne doit pas servir d'épouvantail pour ne pas attribuer à chaque employé une rémunération à la hauteur de leur travail, leur sérieux, leur abnégation et des exigences sans cesse plus grandes de la part de l'employeur.

Signer une NAO si famélique, alors que les résultats, malgré la crise COVID 19, sont plus que positifs, c'est un manque de considération, une trahison de la part de l'employeur et du syndicat majoritaire signataire.

SUD BPCE dénonce ce manque de considération

et sera toujours à vos côtés pour défendre vos conditions de travail et un revenu descend à la hauteur de vos compétences et de votre travail.

Si la CEPAC est ce qu'elle est, elle le doit à chacune et chacun d'entre VOUS !

Vos représentants SUD SOLIDAIRES : Philippe LAFFARGUE, Naouel SEBIH

Adhérez à Sud-Solidaires :

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Date de naissance : Classification : N° Agent :

Adresse :

Mail perso : Téléphone portable : Lieu d'affectation :

Calcul de la cotisation annuelle : Salaire mensuel net x 13 x 0,40% = Date et signature :